

Bonjour,

Je vous écris après avoir vécu l'enfer.

J'ai quitté mon mari il y a 6 mois, qui m'a trop fait souffrir et que je n'ai vu depuis 6 mois que deux heures en présence d'un de mes frères, mais qui vient de réussir à me faire interner.

J'ai halluciné quand j'ai réalisé, après lui avoir bêtement ouvert la porte de notre studio parisien, et que deux de mes enfants suivaient, puis un médecin, que j'allais vivre certaines aventures.

J'ai juste décliné mon identité, puis le jeune médecin généraliste a parlementé deux heures avec mes deux enfants (qui aiment l'argent, comme mon mari, plus que moi) en bas de l'immeuble.

Mon futur-ex-mari m'ayant spolié des donations de mes parents qui me reviendront après le divorce veut me déclarer folle, et me mettre sous tutelle; espérant jouir ainsi encore de mon argent.

Ensuite 4 policiers ont arrivés et me voilà embarquée pour Ste-Anne.

Là-bas, je n'ai pas plus eu voix au chapitre, ma tension est montée à 19, mon pouls à 145.

Donc un risque vital; je me suis retrouvée droguée, et ce durant 15 jours; demandant enfin des comprimés, que je me suis empressée de recracher, j'ai enfin pu émerger d'un espèce de coma créé de toutes pièces par ces atroces neuroleptiques prescrits en gouttes.

Il paraît que je délirais. C'est bien sur totalement faux, mais j'ai trop exprimé ma colère, ce que je n'aurais pas du faire.

J'ai en plus le malheur d'être ce qu'on appelle "atypique", trop originale.

Je connais deux psy parisiens qui sont aussi abasourdis que moi; le médecin de l'hôpital n'a pas daigné les prendre au téléphone; ils sont très vexés et m'ont beaucoup appelée sur mon portable; n'ayant pas eu le temps de prendre mon chargeur, je ne pouvais même pas communiquer avec eux.

Ils m'avaient vu tous deux récemment et me savaient 100% normale (même si l'un me trouve spéciale, ils m'aiment bien (trop ?) tous deux).

L'un a passé deux heures au téléphone avec mon mari, la première heure fut très froide entre ces deux hommes, le psy essayant de raisonner mon mari, qui croit que celui-ci est mon amant et donc voulait me punir d'un fait imaginaire.

Je dois mon salut à mes frères, dont l'un a mis en avant sa décoration de la légion d'honneur, et a recueilli un nombre important de témoignages de personnes m'ayant vues récemment, et être toute à fait normale.

Mon mari est un adversaire redoutable, extrêmement brillant à l'oral, très maître de lui, sachant avec brio séduire, charmer et convaincre qui il veut quand il veut, froid et calculateur, excellent comédien, caméléon, s'adaptant à celui qu'il a en face de lui..

J'ai le désavantage d'être vraie, directe et émotive, bien vivante et éprouver de l'empathie, contrairement à lui.

Je pense que mon aventure vous rappellera un peu les vôtres.

Je pense aussi qu'il est important de partager et de faire savoir qu'en France, pays dit des droits de l'homme, ces droits sont dans certains cas que sur le papier mais bien oubliés dans la réalité quotidienne, surtout s'il est question de perdre, ici, femme trop gentille (presque bête pour cela) et argent.

Ste-ANNE est une zone de non-droit.

Victime d'un mari très brillant, grand séducteur, charmeur, et sachant être convainquant, j'ai quitté le domicile conjugal sous des menaces d'un internement sous contrainte, car je lui avais fait part de mon intention de vivre seule quelques temps pour faire le point sur notre relation, devenue trop difficile à vivre depuis deux ans qu'il était sans travail et m'avait forcé à prendre ma retraite.

Il m'avait fait auparavant vivre des moments horribles, étant lui-même dans la confusion la plus totale, où plus exactement, comme l'explique RACAMIER: "un psychotique sans symptômes, qui rend les autres fous"; voir aussi le livre d'Harold SEARLES: l'effort pour rendre fou.

Le Dr Geneviève Pagnard raconte, dans son livre: Crimes impunis, ce que fut ma vie de couple.

Le Dr Muriel Salmona a organisé avec son association: mémoire traumatique, un colloque le 5 Novembre dernier, où le Professeur et Général Louis CROCCQ est intervenu, et a expliqué que la réaction face aux horreurs d'une vie de maltraitance, comme dans les guerres, peut mettre en péril la vie par l'afflux de Cortisol et d'Adrénaline. Pour se préserver, l'individu disjoncte alors, par des phénomènes qui protègent: la dissociation, très mal connue par les psychiatres.

Le 14 mai 2013, j'ai déposé une main courante.

Le 19 mai 2013, suite à un coup de téléphone de mon fils aîné je quitte le domicile conjugal, pour me réfugier dans un monastère proche, où mon mari, ayant alerté la gendarmerie réussit à savoir que j'y suis réfugié.

Le 21 mai 2013, mon second fils, que mon mari a toujours maltraité, m'appelle en détresse, pour me révéler ce que son père lui avait fait vivre et après l'avoir conduit chez un confrère psychiatre qui le trouve vraiment pas bien, je suis obligée d'appeler le 15 le lendemain ; il restera deux mois hospitalisé; il va mieux maintenant.

Mais ayant du sauter par la fenêtre pour téléphoner, et m'étant probablement cassé le pied, mes filles profitent de mon besoin d'un radio pour demander à voir un psy, et lui raconte que je suis folle. Cette fois-là, je choisis l'hospitalisation libre, ne pouvant pas me déplacer à cause de mon pied. Mon mari demande une première fois une HDT, que l'intervention d'un conseil m'évite de justesse.

Le 13 novembre, n'ayant revu qu'une seule fois mon mari en présence d'un de mes frères, j'ai la surprise de le voir débarquer dans notre studio parisien où je vis depuis août après deux mois de vacances chez une de mes sœurs. Puis arrivent deux de mes enfants, puis un jeune médecin de SOS médecin qui ne fera que de me demander mon identité et ira ensuite discuter deux heures avec mes enfants en bas. Puis arrivent 4 policiers. Je comprends vite que mon mari a du convaincre nos enfants de ma "folie" ainsi que le médecin.

Dans les faits, ayant engagé une procédure de divorce, mon mari venait de recevoir l'ordonnance de conciliation la veille. M'ayant spolié des donations successives de mes parents qui me reviendront par le divorce, il veut me déclarer folle, puis me mettre sous tutelle, pour m'empêcher de jouir de mon argent.

J'ai eu la désagréable surprise de jamais être crue, à Ste-Anne, d'être droguée de force, par neuroleptiques, mais d'entendre avant que je courais un risque vital, avec un pouls très élevé tout comme une tension à 19. Transférée à Plaisir, à CHARCOT, où j'avais eu le malheur d'aller une fois, tant mon mari m'avait malmenée, me privant de sommeil trop longtemps, je n'ai pas plus été écoutée mais droguée par doses massives d'Haldol.

Ayant écrit un pamphlet assez virulent sur les méthodes, qu'on ne peut appeler de soins, en hôpital psychiatrique, que le médecin que je retrouvais, m'a avoué avoir lu; il m'a laissé entendre qu'il s'était tout simplement vengé sur moi, de mes écrits trop vrais sur ses méthodes.

Ce même article, avec d'autres m'avait pourtant valu, de la part de mon confrère Christophe ANDRE, qu'il présente mon manuscrit à son éditeur : Odile JACOB.

Talleyrand ne dit-il pas qu'il y a quelque chose de pire que la calomnie : la vérité ? J'ai tendance à trop dire la vérité. C'est grâce à l'intervention de quatre de mes frères et sœurs, dont l'un est Chevalier de la Légion d'Honneur, et qui a recueilli de nombreux témoignages en ma faveur, de ma stricte normalité, dont l'un de la femme d'un Conseiller d'état, ma voisine, que j'ai pu sortir après presque quatre semaines d'HDT injustifiée, car évidemment je délirais pas du tout. J'ai réclamé des comprimés devant le goût infect des neuroleptiques en gouttes, ce qui m'a permis de les recracher, et d'échapper aux déplorables effets secondaires qui eux seuls pouvaient faire croire que j'étais malade.

Je vous donne ce témoignage car je pense depuis longtemps qu'il y a une trop grande médicalisation, pour le plus grand profit des labos, des aléas de la vie.

Docteur Chantal BRICHET-NIVOIT

PS : j'ai eu pour président de thèse le Professeur Michel FONTAN, puis j'ai reçu la médaille du Prix Robert Debré, auquel est accolé maintenant celui de Michel Fontan.